

Communiqué de
presse

Contact presse

Département de l'information et de
la communication01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.frwww.culture.gouv.fr

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication, avec l'appui du Centre national du cinéma de l'image animée (CNC), du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Institut français, et dans le cadre du Festival international du film d'Amiens, a réuni, mardi 15 novembre, les représentants des principaux organismes européens contribuant à financer la production cinématographique dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

A cette occasion, le Ministre a présenté la réforme des dispositifs d'aide aux cinémas du monde, qui vise à amplifier et étendre le soutien aux cinématographies étrangères. Le nouveau dispositif, qui doit rentrer en vigueur au 1er trimestre 2012, intègre les dispositifs du Fonds Sud, géré par le CNC, et l'Aide aux films en langue étrangère, piloté par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes. Le nouveau programme d'aide aux cinémas du monde sera accessible aux créateurs étrangers de manière élargie, afin qu'ils puissent soumettre à la France des projets d'œuvres qui, sans cet appui, ne pourraient être réalisées conformément à leurs vœux. Il accordera toute leur place aux projets issus des pays aux cinématographies les plus fragiles, en particulier des pays d'Afrique subsaharienne. L'aide aux « Cinémas du monde » sera dotée d'un budget de 6 millions d'euros et attribuée sous forme de subventions, soit près du double des aides actuelles. Elle est rendue possible par le concours conjoint du CNC, du ministère des Affaires étrangères et européennes et, désormais, de l'Institut français.

Lors de la réunion des contributeurs au financement des cinémas du sud, étaient notamment représentés la Direction générale du développement et de la coopération de la Commission européenne, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), les fonds ou structures respectivement adossés aux festivals internationaux de cinéma de Berlin, Locarno, Rotterdam, Turin, Amiens et Tarifa, l'association belge Africalia, le fonds suisse Vision Sud Est ou encore le Fonds Sud cogéré par le CNC et l'Institut français. Ont également honoré cette réunion et singulièrement nourri les réflexions des partenaires européens, par leur expérience, plusieurs cinéastes africains et caribéens de renom dont Raoul Peck et Abderrahmane Sissako, les représentants de festivals d'Afrique australe, centrale et de l'Ouest, ainsi que certaines structures associatives actives dans la diffusion en Afrique des cinématographies locales.

Conformément au vœu formé en février dernier par Frédéric Mitterrand, lors du dernier festival panafricain de cinéma de Ouagadougou, les membres présents à cette réunion ont tous marqué leur volonté commune de contribuer, dans la durée, à la redynamisation des cinématographies des pays ACP et de l'Afrique subsaharienne en particulier.

A cet effet, l'ensemble des participants sont convenus d'améliorer, à très court terme, la circulation de l'information entre les gestionnaires des différents fonds, d'une part, et au profit des créateurs africains, d'autre part, en explorant notamment les possibilités offertes par les bases de données et portails de diffusion ou d'accès électronique ; d'envisager, avec toutes les parties intéressées, une éventuelle révision en 2012 des procédures d'accès à tout ou partie des différents fonds européens ; et de coordonner plus étroitement les actions de moyen et long terme destinées à encourager la structuration des industries cinématographiques, institutions et politiques publiques locales, à travers notamment le renforcement et, si nécessaire, la rationalisation des dispositifs de formation financés par ces fonds.

Une première réunion de suivi de ces engagements devrait se tenir au premier trimestre de l'année 2012, en marge du festival international du film de Rotterdam.

Paris, le 16 novembre 2011